

Les oubliés du 3e plan Douleur

lequotidiendumedecin.fr 23/05/2011

En large Close

Un bilan très mitigé selon le HCSP - © PHANIE

Le Haut Conseil de la santé publique (HCSP) publie son évaluation du 3e plan Douleur (2006-2010). Si ce plan a permis des progrès, notamment dans le domaine de la formation des professionnels, il est passé à côté de son objectif d'amélioration de la prise en charge des patients les plus dans le besoin.

Érigée en priorité numéro 1, la prise en charge des populations les plus vulnérables restera comme un échec cuisant du troisième plan Douleur (2006-2010). Chez les personnes âgées, *« l'effort a été très centré sur les institutions gériatriques et très peu a été fait pour les personnes âgées vivant à domicile »*. Chez les enfants et adolescents, malgré des avancées dans la prise en charge et la prévention des douleurs aiguës, de vraies difficultés persistent pour accéder à des avis spécialisés dans le domaine de la douleur chronique. Quant aux handicapés et malades mentaux, ils ont été *« les oubliés du plan »*, constate le HCSP.

Autre priorité et autre écueil de ce plan, la structuration de la filière de soins de la douleur. Le Haut Conseil pointe l'approche *« très hospitalo-centrée »* et *« axée en grande partie sur la structuration des centres de douleur chronique rebelle »*. En matière de formation des professionnels, le plan a permis des avancées avec l'émergence de nouveaux diplômés. Leur impact reste toutefois *« tempéré par les limites qui persistent en termes de débouchés hospitaliers et de conditions d'exercice en ville des spécialistes de la douleur, à la différence du secteur des soins palliatifs »*.

S'agissant des traitements, le HCSP note des avancées dans la prise en charge des douleurs induites par les actes médicaux chez l'enfant et de la douleur rebelle en situation palliative avancée chez l'adulte grâce à l'usage à domicile de certaines molécules en réserve hospitalière. En revanche, *« les connaissances concernant les méthodes non pharmacologiques ont peu progressé et les obstacles au développement des thérapies non médicamenteuses restent nombreux »*.

Financement opaque.

Sur les 26,7 millions d'euros prévus dans le plan, 21,4 millions d'euros ont finalement été engagés. Ce financement n'a toutefois pas soutenu la création de nouveaux réseaux de soins. Plus préoccupant, *« les témoignages émanant du terrain font plutôt état de la diminution des postes que de la création d'emplois, ce qui laisse penser (sous réserve d'un bilan réel de l'utilisation des crédits) que cet argent a probablement été utilisé à d'autres fins au sein des établissements de santé »*, indique le HCSP.

Néanmoins, malgré ce bilan très mitigé, le Haut Conseil préconise l'élaboration d'un quatrième plan Douleur pour *« donner un nouveau souffle aux actions entreprises »* et *« s'assurer de la poursuite de l'engagement des pouvoirs publics dans ce champ »*.

› DAVID BILHAUT

[Retour haut de page](#)